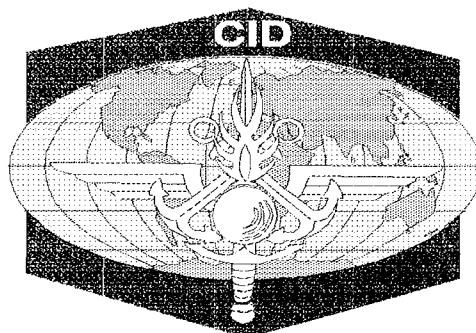
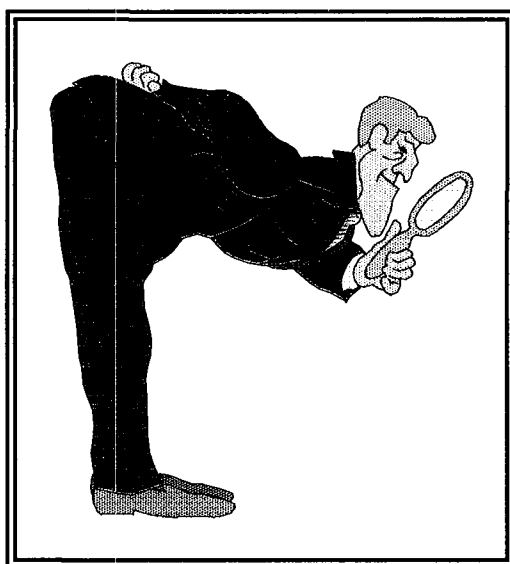


COLLEGE INTERARMEES



DE DEFENSE

- MEMOIRE DE STRATEGIE -



*Un invariant de la stratégie :
le renseignement*

Un invariant de la stratégie : le renseignement

La présence de « l'Espionnage » dans la littérature, ininterrompue depuis deux millénaires, traduit bien la constante nécessité pour les Etats ou les Puissances régionales de parfaitement connaître leur environnement et incidemment leurs adversaires et ennemis potentiels.

Si l'exemple français s'inscrit dans l'histoire récente du Renseignement, l'évolution et le façonnement progressif de ses services spéciaux illustrent, de façon remarquable, l'intérêt porté par les Gouvernements successifs à cet « Art » et leur volonté intangible de l'adapter aux exigences d'un Monde en perpétuelle évolution et de plus en plus exposé à des risques d'implosion.

Après des efforts sensibles « d'émancipation » notamment pour lutter contre la candeur et le pusillanime qui caractérisent la culture française, les services spéciaux sont de nouveau menacés.

En effet, le recueil du Renseignement nécessite aujourd'hui l'emploi d'outils de plus en plus sophistiqués dont les coûts exorbitants semblent contraindre les Etats à mettre en commun leur technologie et leurs moyens financiers.

Jusqu'où la collaboration peut-elle et doit-elle aller ?

Quoi qu'il en coûte, le Renseignement ne doit-il pas demeurer une donnée stratégique propre à chaque Etat et indivisible ?

Bibliographie :

Un Amiral au secret

Pierre LACOSTE

Editions FLAMMARION - 1997

Approches françaises du Renseignement

Pierre LACOSTE - 1997

Editions FED

Histoire du Renseignement

Bertrand WARNSFEL

Editions ADDIM - 1996

Défense et Renseignement

Pierre PASCALLON

Editions L'HARMATTAN - 1995

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
L'ESPION AU COEUR DE TOUTES LES STRATEGIES	4
LE RENSEIGNEMENT FRANCAIS	6
<i>Historique</i>	6
<i>Un nouveau contexte géopolitique</i>	8
<i>Les dysfonctionnements</i>	8
L'AVENIR !	10
CONCLUSION	13

ANNEXES

Les « Affaires	14
Le renseignement dans la littérature	15
L'organisation des services spéciaux français	16

AVANT-PROPOS

La destinée des services d'espionnage ou - pour utiliser un terme plus contemporain - du Renseignement semble étroitement liée à la volonté d'un Etat, sinon de faire preuve d'une stratégie expansionniste, tout au moins d'exprimer sa souveraineté et de faire valoir sa puissance sur la scène mondiale.

Dans cet espace d'analyse, l'observation attentive des services français est particulièrement intéressante tant leur histoire est complexe et parsemée d'embûches. En se penchant sur le rôle joué par le Renseignement, il semble aisé de démontrer la nécessité de disposer de services performants et de procéder, sans cesse, à leur optimisation.

Pour planter le décor, il serait pertinent de rechercher dans la littérature la place que les stratèges font au Renseignement et de rappeler, au lecteur incrédule, quelques exemples ayant fortement marqué l'histoire.

L'ESPION AU COEUR DE TOUTES LES STRATEGIES

En limitant les recherches à l'ouvrage de Gérard CHALIAND « ANTHOLOGIE MONDIALE DE LA STRATEGIE - des origines au nucléaire »¹, il semble évident de faire la preuve du rôle significatif joué par le Renseignement depuis que les hommes s'affrontent.

Parmi les lectures les plus intéressantes, certains textes (Cf annexe I) méritent d'être rapportés tant ils conservent leur actualité et leur force.

Dans la littérature française, les textes de Charles de Gaulle - chef de guerre entre autres qualités - soulignent bien la nécessité de scruter attentivement son environnement pour bien connaître les intentions de l'adversaire et mettre, sinon toutes les chances de son côté, au moins le plus de certitude à l'appui de ses décisions.

Le Fil de l'épée

De l'action de guerre

[...] Aucune étude, aucun raisonnement ne peuvent révéler avec certitude ce qu'il [l'ennemi] est, ce qu'il sera, ce qu'il fait et ce qu'il va faire. Mais le renseignement intelligemment recherché, ingénieusement exploité, limite le problème où l'hypothèse ouvre des chemins. [...]

Si, pour certains, la littérature - en tant que réalité abstraite - ne suffit pas à elle-seule pour convaincre de l'importance « stratégique » du *Renseignement*, deux exemples parmi les événements aujourd'hui connus avec précision et « dépassionnés » méritent d'être rapportés pour confirmer les *allégations* des « Grands Auteurs ».

¹ Ouvrage paru aux éditions ROBERT LAFFONT - 1990

Le premier exemple choisi, représente à bien des égards une référence pour l'histoire du renseignement. Il montre bien le rôle majeur voire décisif de **l'espionnage** dans la *guerre totale* - selon la terminologie clausewitzienne - conduite par Adolf Hitler contre une partie du Monde, de 1939 à 1945.

Le second, dans un autre domaine, insiste sur la nécessité de disposer d'un service de **contre-espionnage** capable d'analyser clairement les situations pour éviter qu'une erreur interne ou peut-être qu'une action subversive entreprise par un ennemi particulièrement *malicieux* ne vienne affaiblir un Etat et ternir, pendant de nombreuses années, l'image d'un service de renseignement.

Code réputé inviolable, Enigma est mis au point, pendant la Seconde Guerre mondiale, par les services de renseignements de l'armée allemande, grâce à une machine qui permet de coder des informations de manière électromagnétique. Ce système est utilisé pour coordonner les actions militaires de 1939 à 1945.

Les services de renseignements britanniques, dans le cadre du projet *Sigint* de décryptage des signaux radio, réussissent à mettre au point le système top secret «Ultra» qui perce le code Enigma (œuvre d'une équipe de mathématiciens et de chiffreurs anglo-franco-polonaise, basée à Bletchley Park, qui travaillait sous la direction de William Winterbotham du MI6). Au plus fort de la guerre, les Alliés interceptent et déchiffrent environ 2 000 signaux allemands par jour.

Le fait que les Allemands aient cru leur code inviolable permit aux Alliés d'intercepter des informations qui se révélèrent cruciales, en particulier pour le succès du débarquement allié lors de la bataille de Normandie.

Si un grand nombre d'affaires d'espionnage impliquant des personnalités ont défrayé la chronique pendant la "guerre froide" et ont pu, d'une certaine manière, « porter des coups à l'ennemi » telles les affaires *Georges Pâques, Alger Hiss, Klaus Fuchs, John Profumo, Harold Philby ou Günter Guillaume* (Cf annexe II), le « complot » contre le capitaine Dreyfus constitue, pour la France, l'une des plus grandes crises politiques et morales de la III^e République, qui déchaîne l'opinion publique de 1896 à 1899. La condamnation pour espionnage, sans preuves formelles de l'intéressé nuit considérablement aux services de renseignement français.

En septembre 1894, en pleine période de révision des plans de guerre après la conclusion de l'accord secret franco-russe, est découvert au service de renseignement français un bordereau anonyme contenant une liste de documents militaires confidentiels destinée à l'ambassade d'Allemagne. Un officier du 2^e bureau de l'état-major général, juif d'origine alsacienne, le capitaine Alfred Dreyfus, est inculpé sur une simple ressemblance d'écriture et traduit devant le Conseil de guerre qui le condamne le 22 décembre suivant à la dégradation et à la déportation à vie sur l'île du Diable.

Employé donc il y a deux millénaires pour des besoins strictement militaires et tactiques, force est de constater que le Renseignement s'inscrit désormais dans la stratégie et touche tous les domaines de puissance d'un Etat. De fait, il est désormais l'outil indispensable pour lutter contre toutes les formes d'agression telles que les guerres *conventionnelles*, guérillas, mafias, trafics, mais aussi - et de plus en plus - guerres économiques et guerres de l'information.

LE RENSEIGNEMENT FRANCAIS

Partant, l'histoire des services de renseignement français est intéressante à double titre ; Elle permet, en premier lieu, de démontrer que la stratégie française a bien appréhendé la nécessité de disposer d'un outil d'information militaire et de défense nationale performant. Secondement, en dépit de ses handicaps initiaux et de ses « maladies et maladroites de jeunesse », nul doute que les systèmes mis en place gagnent progressivement en technologie et en performance ; s'ils semblent encore en retard par rapport aux réseaux déployés par les Américains, les Russes ou les Israéliens, ces outils répondent de mieux en mieux aux nécessités d'un pays qui, bien que puissance moyenne, cherche à garder une place de choix parmi les plus grandes nations.

Historique

Le service de renseignement de l'Etat-major s'est constitué au lendemain de la défaite de Sedan en 1870. Il prend, en 1876, le nom de « section des statistiques et de reconnaissance de l'Etat-major général », dénomination sous laquelle il deviendra *célèbre* pour avoir déclenché l'affaire Dreyfus. Quasiment supprimé à la suite du scandale causé par cette affaire, il connaît sa renaissance à la veille de la première Guerre mondiale sous la forme d'un service du renseignement attaché à l'Etat-major qui s'installe au 75, rue de l'Université et qui fonctionne de manière très active pendant toute la durée du conflit. Ensuite, ce service de renseignement s'agrandit et prend la dénomination de « 2 bis » en raison de sa nouvelle adresse du 2 bis, avenue de Tourville.

Après la défaite de 1940, il survit clandestinement en France occupée; alors que dans le même temps, la France libre constitue son propre service de renseignement et d'action : Le BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action). La fusion de ces deux entités a lieu en 1944 : La DGSS (Direction Générale des Services Spéciaux) dirigée par Jacques Soustelle est née.

Baptisé rapidement DGER, ce service prend le nom, en 1946, de Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage, le SDECE qui subsiste jusqu'en 1982, date de création de la **Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE)**.

Depuis les seules évolutions structurelles importantes résident dans la création, en 1992, de la **Direction du Renseignement Militaire (DRM)** qui est constitué à partir des « deuxièmes bureaux » des Etats-majors des trois Armées et de l'ancien Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM).

Ce n'est qu'après l'affaire Dreyfus que les services de contre-espionnage sont individualisés. Enlevés aux services militaires, ils sont confiés au Ministère de l'Intérieur qui met en place un « Contrôle général des services de surveillance du territoire » chargé de coordonner l'action des fonctionnaires de la police en matière de contre-espionnage, sans créer à l'époque un réel service de contre-espionnage spécialisé. En 1913, les services militaires retrouvent finalement une activité de contre-espionnage parallèle à celle dévolue aux policiers de la Sûreté et prennent la direction de l'ensemble du contre-espionnage durant la Première Guerre mondiale.

Dans l'entre-deux guerre s'installe une dualité des services du contre-espionnage entre, d'une part le ministère de l'Intérieur qui, dès 1918, retrouve ses possibilités de répression de l'espionnage et, d'autre part, le « 2 bis » qui conserve des prérogatives en la matière puisque subsiste une section de contre-espionnage appelée la section centrale du renseignement.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le contre-espionnage suit la même évolution que le Service de Renseignement à savoir ; maintien de la clandestinité pour l'entité demeurée en France occupée et mise en place d'une structure camouflée en zone libre. En 1943, dans le cadre de la Direction des services spéciaux d'Alger, un nouvel organisme officiel de contre-espionnage voit le jour : le Service de sécurité militaire, chargé à la fois du contre-espionnage classique et des différentes formes de la sécurité des forces armées.

En 1944, le général De Gaulle décide de mettre fin à ce regroupement de tous les moyens de contre-espionnage et de revenir à la situation de l'avant-guerre en créant au sein du ministère de l'Intérieur, la **Direction de la Surveillance du Territoire (DST)**. L'ancien service de contre-espionnage clandestin de la France occupée est rattaché à la nouvelle DGER et deviendra ultérieurement la matrice du service de contre-espionnage et du SDECE. Le ministère de la Défense conserve, pour sa part, un Service de sécurité militaire dont la fonction est d'assurer la protection et la sécurité des forces armées et le contre-espionnage « préventif ».

Cette structure a, depuis cette date, peu évolué. Tout au plus, peut-on ajouter d'autres services de l'Etat qui participent indirectement au contre-espionnage comme par exemple les **Renseignement généraux (RG)**.

En conséquence, quatre services peuvent être aujourd'hui classés comme organismes de renseignement dont l'activité touche directement la Défense nationale (Cf annexe III):

- La **Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE)**, prolongement du SDECE depuis 1966, est rattachée au ministère de la Défense
- La **Direction du Renseignement Militaire (DRM)**, créée en 1992, assure au sein du ministère de la Défense, la collecte du renseignement « d'intérêt militaire »
- La **Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD)** assure une mission strictement axée sur la protection des forces armées et le contre-espionnage préventif au sein du ministère de la Défense
- La **Direction de la Surveillance du Territoire (DST)**, rattachée au ministère de l'Intérieur (Direction générale de la Police nationale), est le principal service de contre-espionnage ayant notamment des pouvoirs répressifs.

Un nouveau contexte géopolitique

Les difficultés qui rendent nécessaire la modification des structures du Renseignement français ont été induites par une nouvelle logique qui s'impose à l'ensemble des Etats du globe depuis l'éclatement du « bloc de l'Est ».

La disparition d'une menace unique et bien identifiée laisse la place à une multiplicité de risques et de sources de conflits qui peuvent impliquer directement ou non la sécurité et les intérêts vitaux d'un Etat selon des scénarios complexes et pluriels où la prévision et la planification peuvent se trouver l'une et l'autre totalement démenties par des événements caractérisés par une absence de logique ou plus exactement une logique méconnue.

La diversification des menaces, présentes ou potentielles, liées à des facteurs aussi variés que la « dissémination » nucléaire ou chimique, la résurgence des nationalismes, les conflits ethniques ou religieux, le développement des trafics - celui de la drogue, des armes ou celui des organes - a conduit à traduire progressivement la menace « étatique » vers des menaces « régionales ».

La dispersion géographique des crises a considérablement accru l'étendue des zones potentielles de risques et rendu le déploiement traditionnel des outils du Renseignement relativement obsolète. Désormais, la situation mondiale impose à un Etat de scruter, en même temps différents horizons, examiner des hypothèses multiples et appréhender les stratégies de nombreux acteurs.

Ces évolutions sont mises en évidence à l'occasion de récents conflits tels la guerre du Golfe ou des Balkans et témoignent, par ailleurs, de la dépendance de la France - comme de toutes les autres puissances occidentales - à l'égard des Etats-Unis dans le domaine des moyens d'acquisition du Renseignement.

Les dysfonctionnements

Au-delà d'un contexte géopolitique difficile dans lequel, les services de Renseignement français ont germé, d'autres paramètres, cette fois propres à la nation française, ont considérablement influé sur l'essor de cet *outil de défense*.

En 1940, la défaite et l'armistice coupent la France en deux zones et sèment les graines d'une profonde division entre les Français. Les exploits de la résistance s'intègrent dans les traditions des services spéciaux, mais les drames de l'époque font aussi partie de leur héritage. Ainsi les Anglo-Saxons ont-ils tenu la France à l'écart des informations les plus secrètes de la conduite de la guerre si bien que les dirigeants français ont ignoré jusque dans les années 60, à quel point le renseignement avait joué un rôle décisif dans certaines de leurs plus grandes décisions stratégiques.

Par ailleurs, la situation particulière de la France, dans la guerre froide - avec un Parti communiste français proche de l'union soviétique - l'a tenu éloignée de certaines évolutions techniques et a contribué à entretenir les gouvernants dans l'ignorance des enjeux et des capacités du renseignement moderne (essentiellement entre les mains des Etats-Unis).

De plus, le contexte géopolitique mondial - bipolarisme et antagonisme Etats-Unis / Union soviétique - où les menaces sont limitées dans l'espace et bien définies n'ont pas incité les puissances moyennes non impliquées dans des conflits régionaux, comme l'Etat d'Israël, par exemple, à parfaire leurs services de renseignement.

La France ne sort donc pas indemne du second conflit mondial

Parmi les critiques formulées à l'égard des services français, il en est un qui se déduit de la comparaison avec ses homologues amis ou « adverses » : Le monopole des militaires - une particularité française - nuit-il à la qualité des services français ?

Claude Silberzahn, premier préfet nommé à la tête du principal service secret français, saisit l'opportunité de ses *"1 500 jours aux commandes de la DGSE"*² de 1989 à 1993, pour défendre une conception civile des services spéciaux et « s'opposer à une image étriquée que les militaires ont du monde en général, et du renseignement en particulier ».

Déplorant le long isolement de la DGSE, due à son « rattachement dépassé à la structure militaire », l'auteur insiste sur la nécessaire indépendance du Service (qui agit de son propre chef, et ne rend compte qu'à quelques-unes des plus hautes autorités de l'Etat) mais également sur son corollaire : La solitude, les agents étant privés de la protection de l'Etat ou d'appuis politiques *ouverts*.

Le service de Renseignement français est-il très ou trop militaire ?

Il est, en outre, important d'observer l'absence d'esprit novateur dans la pensée stratégique française au sortir de la seconde guerre mondiale.

Les dirigeants font preuve d'une grande étroitesse de vue en limitant l'action des services dans ses deux directions.

- La scrutation ne porte que sur le vase clos « francophone ». On ne semble s'intéresser qu'aux colonies africaines alors que les menaces devraient étendre l'action des services français à la totalité de la mappemonde.

- Seul le renseignement militaire -- les plans de fortification, les caractéristiques des armes et, au mieux, le moral des troupes -- retient l'attention, laissant ainsi de côté les aspects économiques et politiques des « adversaires potentiels ».

Ailleurs, l'on avait - depuis bien longtemps déjà - compris que le renseignement pouvait et devait s'opérer « tout azimut ». Un ancien chef du service de renseignement allemand de la guerre 14-18 écrivait déjà : « La nouvelle organisation du renseignement de tout ce qui, en fin de compte, peut donner la victoire sur l'ennemi : des affaires, du commerce, de l'industrie, de l'industrie des armes. Elle doit aussi prendre une part très active à la lutte économique et à la propagande extérieure et intérieure ».

Faut-il parler d'une vision étroite du renseignement ?

Enfin, les handicaps du renseignement français s'expliquent par les particularités de la société française, par ses préférences nationales, ses croyances, ses comportements.

Si, d'une certaine manière, le français est prisonnier d'un modèle cartésien et d'une hiérarchie, d'autres traits spécifiques à sa personnalité peuvent expliquer, non pas l'immobilisme des services spéciaux mais leur extrême prudence :

² Claude Silberzahn, avec Jean Guisnel, *Au coeur du secret*, Fayard, Paris 1995, 330 pages, 120F.

- un individualisme exacerbé, en d'autres termes « l'esprit concours » qui aggrave la rétention de l'information et l'incapacité de la partager ;
- une arrogance malade ou le culte de la supériorité intellectuelle - prestige des diplômes et des « grands corps » - qui monopolise le pouvoir ;
- des réticences à l'écoute d'idées différentes et un esprit de chapelle ;
- la priorité à la théorisation, aux idées abstraites qui peut aller jusqu'au refus d'admettre des faits, les réalités (ainsi le refus d'admettre, en mai 1940, que les chars allemands traversaient les Ardennes) ;
- une certaine répugnance à tirer la leçon des expériences et à étudier les causes des échecs ;
- une mauvaise gestion du secret : naïveté, indiscretions, indiscipline ou bavardages.

A ces remarques générales, il convient d'ajouter que « l'espionnage » a longtemps été dans l'esprit du public et au sein des militaires qui constituent encore aujourd'hui l'ossature des Services de Renseignement quelque chose de méprisable, de suspect qui ne colle pas avec la franchise et la droiture du « preux » officier français.

Doit-on parler d'un pusillanime à la Française ?

L'AVENIR !

Depuis la découverte des codes Enigma, une véritable course « à l'armement » se joue sur la scène internationale et la France attendra 1994 (Livre Blanc de la Défense Nationale) pour enfin annoncer officiellement le rôle qu'elle compte donner à ses services de Renseignement.

La technique évolue à grands pas, depuis la seconde guerre mondiale, et l'on voit s'installer un véritable et *outrageux* monopole des Etats-Unis (emploi des satellites de surveillance durant la guerre du Golfe).

L'information autrefois échangée « en clair » est de plus en plus fréquemment échangée « en crypté » - toutes les administrations sont interconnectées au travers de réseaux où les données sont simplement camouflées, dans le meilleurs des cas, et de plus en plus souvent cryptées à l'aide d'algorithmes de plus en plus complexes - ce qui impose des recherches permanentes pour percer les nouvelles « cuirasses ».

L'Amiral Lacoste observe avec inquiétude l'actuelle prolifération d'organismes de renseignements privés travaillant au profit d'intérêts particuliers, de groupes ou de puissances économiques apatrides dont la principale motivation est l'enrichissement.

Les règles d'éthique et de déontologie auxquelles se plient, à quelques très rares exceptions près, tous les services officiels des Etats de droit, sont plus difficilement imposées à des organismes officieux ou à des entreprises privées. Sous la pression d'un courant doctrinaire qui exalte à l'excès les vertus de la déréglementation, la loi du plus fort et celle du plus malin finissent par prendre le pas sur le droit international et sur les codes de bonne conduite de la morale collective.

- **Derrière une volonté clairement affichée ...**

Après avoir été longtemps ignoré de la politique militaire du pays, le Renseignement semble désormais faire partie de la stratégie globale de la France. En 1994, dans son Chapitre 9 - Défense et société, le Livre Blanc précise ce que doit être L'organisation interministérielle du Renseignement :

[...] L'importance nouvelle du renseignement est la conséquence des évolutions internationales. Elle doit être prise en compte dans l'organisation et l'activité des structures françaises compétentes.

Le corps de doctrine national en matière de renseignement est conforme aux principes de l'ordonnance du 2 janvier 1959. La fonction de renseignement couvre ainsi l'ensemble des domaines de l'action gouvernementale. Au coeur même des enjeux de la souveraineté nationale, constituant de ce fait un impératif premier de la défense, la plupart des ministères y participent directement.

L'orientation et la coordination de leurs activités en la matière sont assurées, sous l'autorité du Premier ministre, par le Comité Interministériel du Renseignement (CIR). Celui-ci établit le plan national de renseignement soumis à l'approbation du Président de la République. Les efforts des différents services pour le recueil, l'exploitation et la contre-ingérence doivent être poursuivis et intensifiés. Mais le caractère multiforme et permanent des problèmes contemporains - activités mafieuses, ingérences étrangères, risques de terrorisme - pose à notre système de renseignement un véritable défi.

Ce défi nous impose de faire du renseignement stratégique une réelle priorité, qui devra bénéficier des ressources indispensables aux capacités qui lui sont demandées. L'amélioration de cette fonction nécessite dès lors de concentrer les efforts, de mieux l'inscrire dans le processus de décision des hautes autorités gouvernementales, de développer l'animation de la recherche au plan interministériel.

L'expression nouvelle des besoins conduira au renforcement de la coordination des activités de renseignement par des structures souples et appropriées. L'effort portera, en tout premier lieu, sur la préparation de synthèses destinées aux autorités gouvernementales [...].

Concrètement, les services de renseignement quittent officiellement les coins sombres de l'Elysée et de Matignon pour apparaître enfin comme un outil noble dont l'utilité est enfin reconnue.

Mais pour gagner la « guerre » sur le nouveau champ de bataille qu'est le « Cyber espace »³ les missions confiées aux services de Renseignement doivent être impérativement élargies.

L'espionnage économique, le développement des services privés de renseignement, les réseaux numérisés multimédia, la maîtrise des flux de communication, représentent de nouveaux défis pour les responsables politiques et de nouveaux champs d'investigation pour les services de Renseignement.

³ Terminologie usitée par l'Amiral LACOSTE pour désigner le domaine des télécommunications modernes (INTERNET, etc...)

D'autres menaces, plus inquiétantes, doivent également retenir leur attention :

Terrorisme, violences civiles, guerres ethniques, guerres tribales, formes multiples de la criminalité transnationale, drogue, mafias, argent sale, corruption sont les nouveaux « challenges » qui ont même éclipsé le risque de guerre militaire entre les Etats voire le risque nucléaire. La mondialisation, l'ouverture des frontières, la globalisation des échanges, et surtout la dérégulation, répondent beaucoup plus aux intérêts des terroristes, des escrocs et des criminels qu'ils ne facilitent pas la tâche des forces de l'ordre.

Les Services spéciaux doivent désormais se placer aux côtés des services traditionnels de justice et de police pour les aider à analyser et à traiter des menaces qui échappent aux capacités des forces de l'ordre conventionnelles. La coopération nationale interservice et internationale est d'autant plus nécessaire que les domaines d'action des services de sécurité intérieure et extérieure se chevauchent de plus en plus.

- **Ce qui est fait**

- Les coopérations interalliées**

- La France et l'Allemagne, dont les services de Renseignement coopèrent de plus en plus ouvertement, ont mis au point un accord - cadre et deux accords particuliers sur l'édification d'un système spatial de reconnaissance stratégique. Il est prévu que l'Italie et l'Espagne rejoindront ultérieurement cette coopération. Les accords ont trait à la mise en orbite de deux satellites HELIOS II (observation optique et infrarouge), pour un coût supérieur à 11 milliards de francs, et de deux satellites HORUS (renseignement électromagnétique) pour 15 milliards.

- Certains n'hésiteront pas à dire que la coopération de part et d'autre du Rhin qui s'instaure en matière d'autonomie du renseignement stratégique et tactique, tiendrait à la découverte d'une avancée technologique considérable des Américains dans le domaine des procédés de cryptographie.

- C'est ainsi que les satellites-espions américains pourraient contrôler la circulation du renseignement. Soit le satellite pourrait interrompre de lui-même - sur ordre de Washington - la possibilité offerte à un allié d'avoir accès, sans censure préalable, aux informations recueillies. Soit le matériel d'exploitation et de décryptage au sol des communications du satellite, dont ont été éventuellement dotés les partenaires des Etats-Unis avec leur accord pourrait s'autoneutraliser de façon à les empêcher de bénéficier d'une transmission à laquelle Washington veut garder toute sa confidentialité.

- La réhabilitation du renseignement passe par l'enseignement**

- Le renouveau d'intérêt pour le Renseignement, né de la guerre du Golfe qui s'est traduit au sein des Armées par la prise de mesures importantes, n'a pas suffisamment atteint les milieux de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

- A l'instigation de Pierre Lacoste, le Centre d'Etudes Scientifiques de Défense - CESD - de l'Université de Marne la Vallée a ouvert un séminaire de recherche sur « la culture française du renseignement » à l'intention d'étudiants de troisième cycle.

- L'objectif du CESD est analogue à celui qu'avaient visé, dans les années 70, les promoteurs des premiers enseignements universitaires de Défense dans les

facultés de Droit, de Sciences politiques et d'Histoire. Il s'agit, en la matière de démythifier et de réhabiliter le renseignement dans l'opinion publique.

- **Ce qu'il faudrait ne pas faire**

Compte tenu des difficultés financières de la France et de sa volonté de continuellement réduire les crédits budgétaires alloués à la Défense, la France se tourne vers une Europe - encore dans les limbes - où il n'existe pas encore de politique de défense commune.

S'il est malgré tout concevable, pour faire l'Europe politique - sous réserve que la volonté de la créer soit plus forte que les clivages, les antagonismes voire les nationalismes qui se développent aujourd'hui - de faire en premier lieu l'Europe économique, policière ou militaire et de partager les technologies de pointe pour s'équiper en systèmes d'armes ainsi que de coopérer dans le cadre d'accords bilatéraux de défense pour assurer une sécurité commune, n'est-il pas bien dangereux de suivre la même politique pour le renseignement ?

Cette démarche conduira incidemment à appréhender les réalités extérieures et donc les menaces virtuelles, au travers du *prisme* fourni éventuellement par une puissance amie dont on n'est jamais bien sûr qu'elle le restera. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer les concurrences qui se nouent lorsqu'il s'agit d'obtenir un contrat *juteux* ; Ventes d'armes à la Chine populaire ne tenant pas compte de l'embargo décidé par la communauté européenne, suite aux événements de Tiananmen , par exemple, ou d'observer la diversité des postures contre la menace irakienne du début de l'année 1998.

CONCLUSION

Les Services de Renseignement français ont, comme toutes les autres institutions nationales, des spécificités et des handicaps qui résultent de l'histoire du pays et des caractéristiques de la société.

La modification de la mentalité française accompagnée par la démythification de « l'espionnage » ainsi que la prise en compte des exigences de l'intérêt national et de la continuité dans la poursuite des projets à long terme - plutôt que les querelles politiciennes - doivent permettre de donner à la France les atouts indispensables à son maintien au sein des moyennes puissances et à relever les défis de « l'info-war⁴ » qui est la forme la plus moderne des affrontements entre les puissances, à l'aube du XXI^{ème} siècle.

Si, pour reprendre les propos de l'Amiral De Castex, la stratégie repose sur la triade « Savoir, Vouloir, Pouvoir », il semble que désormais le « Savoir » représente à lui seul la partie immergée de l'*iceberg stratégique* c'est à dire la part la plus importante. En conséquence, il s'agit de lui porter la plus grande attention et consentir aux efforts financiers nécessaires.

Comme le conseillait SUN TSE dans son ouvrage *l'Art de la Guerre*, il y a plus de deux millénaires ; « Faîtes un placement à gros intérêt⁵ ».

⁴ Guerre de l'Information

⁵ Plus vous dépenserez, plus vous gagnerez. Vous faites un placement à gros intérêt.

LE RENSEIGNEMENT DANS LA LITTÉRATURE

XENOPHON (vers 426 - vers 354 avant J.-C.)**L'Hipparque ou le commandant de cavalerie***Les marches : Les éclaireurs, nécessité de connaître le pays. Espions. Grands-gardes. Coups de main.*

[...] Il faut encore se préoccuper, avant la guerre, d'avoir à son service des espions dans les Etats neutres et parmi les marchands, car tous ceux qui apportent quelque chose sont toujours bienvenus dans tous les Etats. Les faux transfuges aussi sont quelquefois utiles. Il ne faut cependant jamais, sur la foi des espions, négliger de se garder ; mais il faut toujours se tenir prêt, comme si l'on avait déjà reçu des nouvelles de l'arrivée des ennemis. En effet, si sûrs que soient les espions, il leur est difficile d'avertir à temps ; car, en temps de guerre, il surgit une foule d'obstacles. [...]

ONOSANDER (1er siècle après J.-C.)**Le Général en chef***Des espions*

[...] L'usage ordinaire est de condamner à mort les espions ; mais si l'armée est en bon état, et supérieure à celle de l'ennemi, on peut leur faire grâce, et les renvoyer après leur avoir fait observer même le nombre et la discipline des troupes. Leurs avis intimideront l'ennemi, bien plus qu'ils ne lui seront avantageux. [...]

Des transfuges

[...] Le général prudent se défie de tout transfuge ennemi qui offre de lui dévoiler des secrets importants. S'il s'en trouve quelqu'un cependant qui propose les moyens de surprendre l'ennemi, d'y conduire par des chemins inconnus, et qui marque l'heure propre à l'entreprise, alors le général intelligent pèse les circonstances du projet, et s'il trouve de la probabilité, il s'assure de sa personne, le conduit avec l'armée pieds et poings liés, et lui promet sa délivrance et une récompense s'il a dit vrai, ou le supplice s'il a dit faux. [...]

SUN TSE (IV ème siècle avant J.-C.)**L'art de la guerre***Article XIII*

[...] Informez-vous d'abord de tout ce qui concerne les ennemis, les rapports qui existent entre eux, leurs relations et leurs intérêts réciproques. A cet effet, n'épargnez pas l'argent. N'ayez pas plus de regret pour celui que vous ferez passer à l'étranger, soit pour créer des connivences, soit pour faire parvenir d'exactes informations, que pour celui que vous emploierez à solder vos troupes. Plus vous dépenserez, plus vous gagnerez. Vous faites un placement à gros intérêt [...]

IBN HODEIL EL-ANDALUSY (1329 - ?)**L'ornement des âmes et la devise des habitants d'El-Andalus***Principes de guerre*

[...] Méfiez-vous de l'astuce des espions.
Obéissez au grand, le petit vous obéira.
Méfiez-vous de la femme qui se réfugie sous votre protection.
Agissez comme si tous les gens de votre camp étaient vos adversaires.

FERDOUSI (Vers 932 - 1020)**Le livre des rois***Le partage du monde*

[...] Lorsque le maître du monde, Khosrow, eut reçu par la bouche de ses espions vigilants la nouvelle que les Turcs étaient en marche et que le roi Afrassiab amenait ses troupes de l'autre côté du fleuve et faisait passer le Djeyhoun⁶ à une armée sous les pieds de laquelle disparaissaient les rochers et le sable, il appela les héros et leur répéta tout ce qu'il avait entendu. [...]

⁶ Frontière septentrionale de l'Iran face aux Turs d'Asie centrale.

LES « AFFAIRES »

Georges Pâques (France). En août 1963, la DST arrêta Georges Pâques à Paris, sur la dénonciation d'un "transfuge" du KGB aux Etats-Unis. Chef du service de presse à l'OTAN, Georges Pâques est accusé d'être un agent dit d'influence au profit de l'URSS, à laquelle il communique des informations de nature politique. Condamné en 1964 à la détention perpétuelle pour trahison au profit de l'Est, il est libéré sous conditions en 1970.

Alger Hiss (Etats-Unis). Fonctionnaire au département d'Etat américain et proche conseiller du président Roosevelt, Alger Hiss a été accusé en 1939 d'avoir été un agent probable de l'URSS, mais laissé en liberté faute de preuves jusqu'à ce qu'on découvre chez lui, en 1949, des documents microfilmés. Il est condamné pour espionnage en dépit de ses dénégations, et libéré quatre ans plus tard pour bonne conduite. Au début des années 90, les services russes ont nié détenir un dossier l'ayant concerné.

Klaus Fuchs (Etats-Unis). Ce physicien allemand, inscrit au Parti communiste, fuit son pays à l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Citoyen britannique, il est l'un des membres importants de l'équipe qui, aux Etats-Unis, met au point la bombe atomique. Manipulé par un fonctionnaire de l'ambassade soviétique à Washington, Klaus Fuchs va fournir à Moscou des renseignements sur l'arme nucléaire américaine. Démasqué en 1950, il est condamné à quatorze ans de prison, mais libéré neuf ans après. Il regagne l'Allemagne de l'Est où il a dirigé un institut de recherche à Dresde.

John Profumo (Grande-Bretagne). Ministre britannique de la défense de 1960 à 1963, John Profumo doit démissionner après avoir eu une liaison avec une prostituée qui était en relation avec un officier du renseignement militaire de l'URSS. Le contre-espionnage britannique n'a jamais pu apporter la preuve des "indiscrétions" que le ministre aurait pu commettre.

Harold Philby (Grande-Bretagne). Surnommé "Kim" par les Soviétiques, qui le recrutent au milieu des années 30, la "taupe" britannique Harold Philby travaillera avec ses compagnons Guy Burgess, Donald Mac Lean et Anthony Blunt sur une base idéologique avec Moscou. Il sert à des postes importants au sein du service de renseignement britannique, notamment au département anti-soviétique du Mi6, et il sera même chargé des liaisons avec la CIA. Soupçonné à partir de 1951 d'être une mine de renseignements pour l'URSS, Kim Philby trompe son monde, puis, faussant compagnie à ses "anges gardiens" à Beyrouth, il se réfugie en 1963 à Moscou, où il est fait général du KGB.

Günter Guillaume (RFA). Secrétaire particulier de Willy Brandt alors chancelier de l'Allemagne fédérale, Günter Guillaume était capitaine des services spéciaux est-allemands. Il est arrêté en avril 1974 sur dénonciation d'un "transfuge". En dix-huit ans de travail auprès de Willy Brandt, il a fourni une série de renseignements de tous ordres à l'Est. Günter Guillaume entraîne dans sa chute le chancelier. Il sera échangé en 1982 contre des prisonniers politiques en Allemagne de l'Est.

- LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT FRANCAIS -

